

SESSION VRAIMENT EXTRAORDINAIRE À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS



Jeudi 28 septembre 2017 nos députés étaient convoqués en assemblée extraordinaire pour examiner les derniers amendements au projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme.

Bien que la Sécurité fasse partie des préoccupations principales des français et bien que le Président Macron ait affirmé que ce texte constituait un dispositif majeur de notre sécurité, **seuls 60 de nos représentants étaient présents** dans l'hémicycle. Pire, le Président de l'Assemblée n'avait pas jugé utile de se déplacer, il avait délégué au perchoir la citoyenne Carole Bureau-Bonnard masseur kinésithérapeute de son état. De même, Gérard Collomb, pourtant porteur du projet, avait désigné son adjointe jacqueline Gourault pour le remplacer ! C'est dire l'intérêt suscité par ce projet de loi.

En pleine guerre contre l'islamo-fascisme, au moment où paraît-il nos soldats sont épuisés et régulièrement agressés, alors que l'on s'apprête à mettre fin à l'état d'urgence (à la demande de Bruxelles – c'est d'ailleurs le pourquoi de cette loi) nos représentants, profitant probablement de la grande marée de septembre, sont allés à la pêche ! Il y a fort à parier que les députés d'En marche ! étaient bien plus nombreux aux différents séminaires organisés par le gouvernement pour apprendre à bien parler et découvrir tous les secrets de la langue de bois.

Triste spectacle d'une démocratie en déliquescence.

Photo : Internet